



COMMUNIQUÉ



Mulhouse Alsace Agglomération déploie une nouvelle borne de recharge pour véhicules électriques à Eschentzwiller

Autorité organisatrice de la mobilité (AOM) ayant la compétence sur les « Infrastructures de recharge des véhicules électriques » (IRVE), Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) a inscrit dans son « Plan Climat Nouvelle Donne » des objectifs pour une mobilité plus durable, plus propre et plus innovante, qui passe notamment par le déploiement de l'usage des véhicules électriques et hybrides. Avec comme opérateur unique le groupement d'Izivia et Crédit Mutuel Impact, m2A a lancé en juillet 2024 le déploiement stratégique de 338 points de recharge pour véhicules électriques sur l'ensemble de l'Agglomération, conformément au schéma directeur établi avec les 39 communes de l'Agglomération.

Ainsi, les habitants d'Eschentzwiller, comme tout autre usager régulier ou de passage, peuvent désormais recharger leurs véhicules électriques et hybrides grâce à la nouvelle borne de recharge électrique mise en service sur leur commune.

Un déploiement stratégique des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) sur le territoire de l'Agglomération

Engagée de longue date en matière environnementale, m2A a inscrit dans son Projet de territoire « Vision 2030 » son ambition d'être un territoire de transition écologique et climatique, et en a défini les objectifs dans son « Plan Climat Nouvelle Donne » :



- réduction des gaz à effet de serre (CO₂) et des consommations d'énergie,
- production d'énergie renouvelable sur le territoire,
- amélioration de la qualité de l'air,
- adaptation aux changements climatiques.

Dans le domaine de la mobilité, ces objectifs se déclinent par une mobilité durable, plus propre et plus innovante, avec le développement de l'usage des transports publics et des modes doux, passant notamment par le déploiement de l'usage des véhicules électriques.



Pour favoriser cet usage, m2A a adopté un schéma directeur qui organise un maillage adapté du territoire en bornes de recharge de ces véhicules électriques, coordonné avec les 39 communes de l'Agglomération, avec l'appui d'un opérateur unique pour :

- **installer 338 nouveaux points de charges**, soit 169 bornes de recharge électrique (deux points de charge par borne),
- **installer une borne a minima par commune**,
- prévoir des bornes de charge rapide équipée d'un terminal pour paiement par carte bancaire sans contact,
- mettre en place un interfaçage avec le « Compte Mobilité m2A » pour favoriser l'intermodalité et permettre à terme l'accès au service de recharge directement depuis l'application.

Ainsi, IZIVIA et le Crédit Mutuel Impact se sont unis, en partenariat avec Eiffage Énergie Systèmes - Clemessy, pour répondre aux objectifs stratégiques de l'Agglomération et tous œuvrent en lien avec les communes pour déployer ces infrastructures sur leur ban communal.

Une borne de recharge électrique déployée sur la commune d'Eschentzwiller

Le schéma directeur de m2A prévoit l'installation d'une borne de recharge à Eschentzwiller, (soit deux points de charge).

La commune a convenu avec l'opérateur d'installer et de mettre en service dès février 2026 cette borne de recharge (avec deux points de charge) :

- **2 rue de Mulhouse**
C'est une borne de type intermédiaire (22 kW AC / 24 kW DC) : alliant courant alternatif et courant continu, cette borne permet une recharge accélérée et est destinée aux zones mixtes et d'attractivités, où la rotation des véhicules est plus élevée (résidentielles, commerciales, touristiques...).





Les chiffres clés du service de recharge pour véhicules électriques sur m2A

L'offre proposée par le groupement IZIVIA et Crédit Mutuel Impact repose sur une connaissance des usages privilégiés par les usagers sur un territoire et sur une grille tarifaire mise en place par ses soins.

- **Des temps de charge adaptés aux usages**

La diversité des bornes de recharge présentes sur le territoire permet des temps de recharge variant en moyenne d'une quinzaine de minutes à 3 heures en fonction de la puissance de la borne et du type de véhicule.







En moyenne, sur une borne de 22 kW, l'utilisateur récupèrera une autonomie de l'ordre de 150 km en 1 heure. Il lui suffira de 15 minutes sur une borne ultra-rapide pour obtenir la même autonomie.

- **Des tarifs fixés par la société commune entre IZIVIA et Crédit Mutuel Impact**

La recharge sur les bornes est payante, il est également possible aux usagers de souscrire un abonnement. Les tarifs sont établis en fonction de la puissance de la borne. Un tarif de nuit est également proposé pour les usagers des bornes 22 AC et 22/24 AC/DC



Frais d'inscription au service IZIVIA : 15 €
Prix de l'abonnement IZIVIA : 10 € / mois

Bornes / puissance	Formule	Tarif non-abonné	Tarif abonné à IZIVIA
Bornes 22 kW AC Environ 40km d'autonomie récupérée en 1 heure	 Tarif jour	Prix du kWh chargé	0,38 € / kWh
		Supplément post-charge	3,00 € / h
	 Tarif nuit	Prix du kWh chargé	6 € / nuit
		Prix du kWh supplémentaire	0,30 € / kWh
Bornes 22 kW AC / 24 kW DC Environ 130 km d'autonomie récupérée en 1 heure	 Tarif jour	Prix du kWh chargé	0,42 € / kWh
		Supplément post-charge	4,00 € / h
	 Tarif nuit	Prix du kWh chargé	6 € / nuit
		Prix du kWh supplémentaire	0,30 € / kWh
Bornes 100 kW & 150 kW DC Entre 250 et 300 km d'autonomie récupéré en 30 minutes	 Tarif jour	Prix du kWh chargé	0,55 € / kWh
		Supplément post-charge	2,00 € / 5 mn
	 Tarif nuit	Prix du kWh chargé	0,55 € / kWh
		Prix du kWh supplémentaire	2,00 € / 5 mn

AC : Courant Alternatif

DC : Courant Continu

Tarif jour : entre 08h00 et 20h00

Tarif nuit : entre 20h00 et 08h00

Un supplément post-charge incitera les usagers à quitter la place une fois la charge terminée afin de permettre une rotation. Tout véhicule stationné sur les places sans être en charge sera par ailleurs verbalisable pour stationnement gênant.

Contact Presse m2A • Orlane Foucault • 06 45 86 16 47 • orlane.foucault@m2A.fr